

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## PIGMENT MEDIUM YELLOW 8882040T



Version 2.0      Date de révision: 02/02/2023      Numéro de la FDS: 000000268978      Date de dernière parution: 12/03/2020  
Date de la première version publiée: 12/03/2020

### SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : PIGMENT MEDIUM YELLOW 8882040T

Code du produit : 000000000050702115

Autres moyens d'identification : Donnée non disponible

#### Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom du fournisseur : Sika MBCC Canada, Inc.

Adresse : 601 DELMAR AVE  
Pointe-Claire QC H9R 4A9

Numéro d'appel d'urgence : ChemTel: +1-813-248-0585;

#### Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Agent colorant

Restrictions d'utilisation : Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

### SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Sensibilisation cutanée : Catégorie 1

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée (Oral(e)) : Catégorie 2 (Reins)

Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique : Catégorie 3

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique : Catégorie 3

#### Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Reins)

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## PIGMENT MEDIUM YELLOW 8882040T



Version 2.0      Date de révision: 02/02/2023      Numéro de la FDS: 000000268978      Date de dernière parution: 12/03/2020  
Date de la première version publiée: 12/03/2020

à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion.  
H402 Nocif pour les organismes aquatiques.  
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Conseils de prudence

**Prévention:**  
P260 Ne pas respirer les poussières.  
P272 Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail.  
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
P280 Porter des gants de protection.

**Intervention:**  
P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.  
P314 Consulter un médecin en cas de malaise.  
P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.  
P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

**Élimination:**  
P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

### Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

## SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nature chimique : Solution aqueuse

### Composants

Nom Chimique	Nom commun/Synonyme	No.-CAS	Concentration (% w/w)
éthylèneglycol	Éthane-1,2-diol	107-21-1	>= 5 - < 10
talc	silicate de magnésium hydraté	14807-96-6	>= 5 - < 10
diéthylèneglycol	2,2'-oxydiéthanol	111-46-6	>= 1 - < 5
sulfate de baryum	Sulfate de baryum	7727-43-7	>= 1 - < 5
Nonylphénol, ramifié, éthoxylé	α-(Nonylphényl)-ω-hydroxypoly(oxyéthylène) ramifié	68412-54-4	>= 1 - < 5
5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one	5-Chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one	26172-55-4	>= 0.1 - < 1

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## PIGMENT MEDIUM YELLOW 8882040T



Version 2.0      Date de révision: 02/02/2023      Numéro de la FDS: 000000268978      Date de dernière parution: 12/03/2020  
Date de la première version publiée: 12/03/2020

La concentration réelle est retenue en tant que secret industriel

### SECTION 4. PREMIERS SECOURS

- Conseils généraux : Les secouristes doivent veiller à leur propre protection. Retirer les vêtements souillés.
- En cas d'inhalation : En cas d'inhalation des vapeurs produites, emmener à l'air frais. Secours médical.
- En cas de contact avec la peau : Laver à fond avec de l'eau et du savon. En aucun cas n'utiliser de solvant. En cas d'irritation, consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : laver à fond à l'eau courante pendant 15 minutes en maintenant les paupières écartées, faire procéder à un contrôle par un ophtalmologue  
Si la victime porte des verres de contact, les retirer après 5 minutes et continuer de rincer pendant 15 minutes supplémentaires.
- En cas d'ingestion : Rincer la bouche et ensuite boire 200 - 300 ml d'eau. NE PAS faire vomir sauf sur instructions d'un médecin ou d'un centre anti-poison.
- Principaux symptômes et effets, aigus et différés : Peut provoquer une allergie cutanée. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion.
- Avis aux médecins : Traiter de façon symptomatique.

### SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyens d'extinction appropriés : Mousse  
Eau pulvérisée  
Poudre sèche  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)
- Moyens d'extinction inappropriés : jet d'eau
- Produits de combustion dangereux : vapeurs nocives  
oxydes d'azote  
fumées  
noir de carbone
- Information supplémentaire : Le danger dépend des produits et des conditions de combustion.  
L'eau d'extinction contaminée doit être éliminée conformément aux réglementations officielles locales.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## PIGMENT MEDIUM YELLOW 8882040T



Version 2.0      Date de révision: 02/02/2023      Numéro de la FDS: 000000268978      Date de dernière parution: 12/03/2020  
Date de la première version publiée: 12/03/2020

Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil respiratoire autonome.

### SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Utiliser un vêtement de protection individuelle. Appliquer les mesures habituelles de précaution aux produits chimiques pour la construction

Précautions pour la protection de l'environnement : Retenir l'eau souillée/l'eau d'extinction d'incendie. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Ramasser par un moyen mécanique. Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

### SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Les mesures correspondantes de sécurité contre l'incendie doivent être respectées.

Conseils pour une manipulation sans danger : Eviter l'inhalation de poussières/brouillards/vapeurs. Porter un vêtement de protection et des gants appropriés. Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements.

Conditions de stockage sûres : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger de l'action directe des rayons de soleil. Stocker à l'abri du gel.

Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : PROTÉGER CONTRE LE GEL PENDANT LA SAISON FROIDE (INFÉRIEUR A 40°F/5°C).

### SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

#### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
éthylèneglycol	107-21-1	(c)	100 mg/m3	CA AB OEL
		C (Vapeur)	50 ppm	CA BC OEL
		P (vapeur et	50 ppm	CA QC OEL

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## PIGMENT MEDIUM YELLOW 8882040T



Version 2.0      Date de révision: 02/02/2023      Numéro de la FDS: 000000268978      Date de dernière parution: 12/03/2020  
 Date de la première version publiée: 12/03/2020

		brouillard)	127 mg/m <sup>3</sup>	
		TWA (Total, seulement aérosol)	10 mg/m <sup>3</sup>	CA BC OEL
		STEL (Total, seulement aérosol)	20 mg/m <sup>3</sup>	CA BC OEL
		C (Total, seulement aérosol)	100 mg/m <sup>3</sup>	CA BC OEL
		TWA (Va-peur)	25 ppm	ACGIH
		STEL (Va-peur)	50 ppm	ACGIH
		STEL (Frac-tion inha-lable, Aéro-sol unique-ment)	10 mg/m <sup>3</sup>	ACGIH
talc	14807-96-6	VEMP (fi-bres)	1 fibres/cm <sup>3</sup>	CA QC OEL
		VEMP (poussière respirable)	2 mg/m <sup>3</sup>	CA QC OEL
		TWA	0.1 fibres/cm <sup>3</sup>	CA BC OEL
		TWA (Ma-tières parti-culaires res-pirables)	2 mg/m <sup>3</sup>	CA AB OEL
		TWA (Respi-rable)	2 mg/m <sup>3</sup>	CA BC OEL
		LMPT	2 fibres/cm <sup>3</sup>	CA ON OEL
		LMPT (Frac-tion respi-rable)	2 mg/m <sup>3</sup>	CA ON OEL
		TWA	0.1 fibres/cm <sup>3</sup>	ACGIH
		TWA (Frac-tion respi-rable)	2 mg/m <sup>3</sup>	ACGIH
sulfate de baryum	7727-43-7	TWA	10 mg/m <sup>3</sup>	CA AB OEL
		TWA (Inha-lable)	5 mg/m <sup>3</sup>	CA BC OEL
		VEMP (poussière inhalable)	5 mg/m <sup>3</sup>	CA QC OEL
		TWA (Frac-tion inhalable)	5 mg/m <sup>3</sup>	ACGIH

**Mesures d'ordre technique** : Assurer une ventilation adéquate.

### Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Porter un appareil respiratoire certifié approprié si les limites

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## PIGMENT MEDIUM YELLOW 8882040T



Version 2.0      Date de révision: 02/02/2023      Numéro de la FDS: 000000268978      Date de dernière parution: 12/03/2020  
Date de la première version publiée: 12/03/2020

---

d'exposition peuvent être dépassées.  
Utiliser la protection respiratoire approuvée par NIOSH.

### Protection des mains

Remarques : Porter des gants protecteurs résistant aux produits chimiques. Compte tenu de la diversité des types, il y a lieu de respecter le mode d'emploi des producteurs.

Protection des yeux : Portez des lunettes de sécurité avec écrans latéraux ou des lunettes.

Protection de la peau et du corps : Choisir la protection corporelle en fonction du niveau d'activité et d'exposition.

Mesures de protection : Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements. Aucune mesure particulière nécessaire si le stockage et la manipulation sont appropriés. Appliquer les mesures habituelles de précaution aux produits chimiques pour la construction. Le port d'un vêtement de travail fermé est recommandé.

Mesures d'hygiène : Lors de l'utilisation, ne pas manger, ni boire, ni fumer. Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail. Après le travail, veiller à la propreté et au soin de la peau. Les gants doivent être contrôlés régulièrement et avant chaque usage. Remplacer si nécessaire (en cas de petites fuites p.ex.).

---

### SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : pâte

Couleur : jaune

Odeur : de glycol

Seuil olfactif : Donnée non disponible

pH : 8 - 9.5

Point de fusion : Donnée non disponible

Point de congélation : Donnée non disponible

Point d'ébullition : > 100 °C

Point d'éclair : Donnée non disponible

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## PIGMENT MEDIUM YELLOW 8882040T



Version 2.0      Date de révision: 02/02/2023      Numéro de la FDS: 000000268978      Date de dernière parution: 12/03/2020  
Date de la première version publiée: 12/03/2020

---

Taux d'évaporation	:	Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Non classé comme danger d'inflammabilité
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	Donnée non disponible
Pression de vapeur	:	Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	:	Donnée non disponible
Densité relative	:	1.3
Solubilité(s)		
Hydrosolubilité	:	dispersable
Solubilité dans d'autres solvants	:	Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	Non applicable aux mélanges.
Température d'auto-inflammation	:	Donnée non disponible
Température de décomposition	:	Aucune décomposition, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.
Viscosité		
Viscosité, dynamique	:	Non applicable
Viscosité, cinématique	:	Non applicable
Propriétés explosives	:	Non explosif
Propriétés comburantes	:	N'est pas un oxydant.
Point de sublimation	:	Donnée non disponible
Poids moléculaire	:	Non applicable

---

### SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## PIGMENT MEDIUM YELLOW 8882040T



Version 2.0      Date de révision: 02/02/2023      Numéro de la FDS: 000000268978      Date de dernière parution: 12/03/2020  
Date de la première version publiée: 12/03/2020

---

Stabilité chimique	:	Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.
Possibilité de réactions dangereuses	:	Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.
Conditions à éviter	:	Voir la rubrique 7 de la FDS - Manipulation et stockage.
Matières incompatibles	:	Oxydants forts
Produits de décomposition dangereux	:	Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

---

### SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

#### **Toxicité aiguë**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

##### **Sensibilisation cutanée**

Peut provoquer une allergie cutanée.

##### **Sensibilisation respiratoire**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Mutagenicité sur les cellules germinales**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Cancérogénicité**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Toxicité pour la reproduction**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Risque présumé d'effets graves pour les organes (Reins) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion.

#### **Toxicité par aspiration**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Information supplémentaire**

#### **Produit:**



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## PIGMENT MEDIUM YELLOW 8882040T



Version 2.0      Date de révision: 02/02/2023      Numéro de la FDS: 000000268978      Date de dernière parution: 12/03/2020  
Date de la première version publiée: 12/03/2020

Remarques : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.  
Le produit n'a pas été testé. Les données toxicologiques sont déduites des propriétés des différents constituants.

### SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

#### Écotoxicité

##### Produit:

#### Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Nocif pour les organismes aquatiques.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Persistence et dégradabilité

Donnée non disponible

#### Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

#### Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

#### Autres effets néfastes

##### Produit:

Information écologique supplémentaire : Ne pas laisser pénétrer le produit dans l'environnement sans contrôle.  
Le produit n'a pas été testé. Les données concernant l'écotoxicologie sont déduites des propriétés des différents constituants.

### SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Eliminer conformément aux réglementations régionales ou nationales.  
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.  
Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Emballages contaminés : Les emballages usagés doivent être vidés de façon optimale et être éliminés comme le produit.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## PIGMENT MEDIUM YELLOW 8882040T



Version 2.0      Date de révision: 02/02/2023      Numéro de la FDS: 000000268978      Date de dernière parution: 12/03/2020  
Date de la première version publiée: 12/03/2020

### SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

#### Réglementations internationales

##### UNRTDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

##### IATA-DGR

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

##### Code IMDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

#### Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

#### Réglementation nationale

##### TDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

#### Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

- TSCA : Toutes les substances sont notifiées actives sur l'inventaire de la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)
- DSL : Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

### SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

#### Texte complet pour autres abréviations

- ACGIH : USA. ACGIH ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)
- CA AB OEL : Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
- CA BC OEL : Canada. LEP Colombie Britannique
- CA ON OEL : Tableau de l'Ontario: Limites d'exposition professionnelle pris en vertu de la loi sur la santé et la sécurité au travail.
- CA QC OEL : Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
- ACGIH / TWA : 8 heures, moyenne pondérée dans le temps
- ACGIH / STEL : Limite d'exposition à court terme
- CA AB OEL / TWA : Limite d'exposition professionnelle de 8 heures
- CA AB OEL / (c) : plafond de la limite d'exposition professionnelle
- CA BC OEL / TWA : Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
- CA BC OEL / STEL : limite d'exposition à court terme
- CA BC OEL / C : limite du plafond
- CA ON OEL / LMPT : Limite moyenne pondérée dans le temps (LMPT)
- CA QC OEL / VEMP : Valeur d'exposition moyenne pondérée

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## PIGMENT MEDIUM YELLOW 8882040T



Version 2.0      Date de révision: 02/02/2023      Numéro de la FDS: 000000268978      Date de dernière parution: 12/03/2020  
Date de la première version publiée: 12/03/2020

CA QC OEL / P : Plafond

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale pour le transport par terre du Brésil; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide d'intervention d'urgence; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NOM - Norme Officielle mexicaine; NTP - Programme de toxicologie national; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TDG - Transport des marchandises dangereuses; TECl - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Date de révision : 02/02/2023  
Format de la date : mm/jj/aaaa

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

CA / FR